

Commune de Civrieux d'Azergues
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 décembre 2013

L'an deux mil treize, le 16 décembre à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 9 décembre 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc Torrequadra, Maire.

Etaient Présents : M Jean-Luc Torrequadra Mme Césari, MM Binaud, Ehret, MM. Gouttard, Lacaille, M. Simiand, Mme Vivet, M. Rollin.

Etaient absents excusés : Nathalie Grange donne pouvoirs à J.L. Torrequadra
Mme Lacoste donne pouvoirs à D. Binaud
M. Zilliox donne pouvoirs à J. Vivet

Nombre de conseillers en exercice: 12 présents : 9 votants: 12

Secrétaire de séance : Denis Binaud

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

En préambule, Monsieur le Maire relate l'intervention des Sapeurs Pompiers dimanche au Centre Commercial des Arcades. C'est dans le local où se trouvait une partie des compteurs électriques qu'un problème est survenu. Trois commerces ont subi des dégâts liés à l'incident et à l'intervention (suie, mousse ...). Tout a été mis en œuvre par EDF dans la journée de dimanche pour réalimenter un maximum de commerce et sécuriser les lieux.

Communauté de Commune Monts d'Or Azergues

- Rapport de la Présidente - Année 2012

Lecture est donnée de ce rapport par Madame Césari, Vice-présidente. Il est à disposition de tous les sévériens en mairie et consultable sur le site internet. La communauté de communes Mont d'Or/Azergues a été créée en décembre 1993 et va rejoindre la nouvelle communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées au 1^{er} janvier 2014.

- Réunion plénière du 16 décembre 2014

Cette réunion portait sur le pacte financier présenté par le Cabinet KPMG, toutes les compétences ont été abordées : le devenir des compétences actuelles, les compétences nouvelles, les compétences envisagées et les facultatives. Le calcul des attributions de compensations des 4 communautés de communes en fonction des compétences, a été présenté ainsi que les montants déterminés pour la voirie de chaque commune.

Rapport Annuel du délégataire – Service Public d'Assainissement

Monsieur Binaud communique les principales données techniques et financières fournies par la SAUR, dans le cadre du contrat d'affermage.

Quelques chiffres clés :

Linéaire de conduite : 13 019ml

Nombre de clients facturés : 685

Volume assujettis : 78 982 m3

Volumes épurés : 83 399 m3 (la différence est due aux eaux pluviales du réseau unitaire)
Quantité de boues produites : 32 tonnes de Matières Sèches épandues suivant le Plan d'Épandage sous la surveillance de la Chambre d'Agriculture.
Les analyses sont toutes conformes.
Le rapport annuel est à disposition de tous les sévériens en mairie.

Convention servitude ERDF/Commune de Civrieux

ERDF a dû réaménager le réseau au droit de l'ancien bâtiment « Precial casting », impasse des Calendrières, dans la ZA des Près Secs. La commune de Civrieux a autorisé ces travaux. Il convient donc d'établir une convention. A l'unanimité le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Convention relative à la pose d'un récepteur de télé-relève pour les compteurs d'eaux

Le SIEVA a délégué à Dolce O Service, filiale de la lyonnaise des Eaux, la mise en place de nouveaux compteurs avec le relevé automatisé à distance. Ce nouveau dispositif implique la mise en place de deux récepteurs de télé-relève sur la commune pour assurer le maillage à l'échelle du Syndicat. L'un sera installé dans le clocher de l'Eglise, objet de la présente convention et l'autre sur un candélabre route de Dommartin et devra faire l'objet d'une convention tripartite avec le SYDER.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

Compte rendu commissions

Urbanisme : ci-joints : réunion des 7 novembre et 2 décembre 2013.

Compte rendu Syndicat

SIEVA : réunion du 29 novembre 2013

Il a été fait le rapport des commissions concernant les finances, les parts abonnement et consommation sont majorées de 3%.

La mise en place de la télé-relève a débuté le 16 septembre pour quelques communes, l'ensemble des communes devrait être équipé d'ici août 2015, soit 17 600 compteurs et 76 récepteurs à poser.

Rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle les différentes étapes de travail avec les enseignants et les parents d'élèves. Il fait le compte-rendu de la dernière réunion très constructive avec, en particulier, la restitution, par les représentants des parents d'élèves, du sondage qui avait été fait auprès de l'ensemble des familles de l'école.

Une proposition sera faite sur la base d'horaires réguliers pour les 5 matinées, et une reprise des cours à 13h30 qui évite de faire un rythme spécifique pour les maternelles. Le délai de retour à l'Inspection d'Académie a été repoussé. Une nouvelle réunion avec tous les interlocuteurs aura lieu en début d'année. Le dossier pourra alors être transmis au DASEN sous couvert de l'IEN. Une autre réunion sera programmée en février avec les associations pour voir comment elles pourraient intégrer cette nouvelle organisation du temps périscolaire.

Arbre de Noël du Personnel Communal : vendredi 20 décembre à 19h, Maison de l'Europe

Distribution du colis des Anciens : samedi 21 décembre à 9h30 - Cinq quartiers ont été définis

La séance est levée à 22.00 h